

Demande d'affectation pour convenance personnelle

(Formulaire pour le niveau régional, préscolaire, primaire et non formel)

PERSONNEL ENSEIGNANT DU PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMEL

Formulaire de mutation à remplir et à timbrer à 200 f (timbre fiscal)

Timbre

DREPPNF.....DPEPPNF.....

CEB.....Ecole/CEEP.....

Nom.....Prénom(s).....Sexe.....

Matricule.....Date et lieu de naissance.....

Emploi :Date d'intégration ou d'engagement.....

Fonction :

Situation matrimoniale : Marié(e) Divorcé (e) Célibataire Veuf/Veuve

Profession et lieu de résidence du/de la conjoint (e).....

Contacts :

Situation du couple demandeur pour la présente session : NomPrénoms du/de la conjoint (e) couplé (e).....Matricule.....

PROVINCES SOLLICITEES PAR ORDRE DE PREFERENCE

1^{ère} Province

2^{ème} Province

3^{ème} Province.....

Critères d'affectation	Éléments de barème	Ne rien écrire ici
1) Ancienneté générale de service (joindre copie du 1^{er} certificat de prise de service)		
2) Nombre d'années scolaires dans la province actuelle (joindre copie du certificat de prise de service dans la province actuelle)		
3) Nombre d'enfants scolarisés (joindre certificats de scolarité et photocopies non légalisées des extraits de naissance des enfants)		
4) Situation matrimoniale (joindre photocopie non légalisée de l'acte de mariage, certificat de décès du/de la conjoint(e), acte de divorce)		

MOTIF DE LA DEMANDE.....

.....

NB :

En cas de non satisfaction de mon premier choix, je désire :

- Mon affectation dans le deuxième choix

- Mon affectation dans le troisième choix

- Mon maintien :

Fait à.....le.....

Signature de l'intéressé(e)

Avis motivé du/de la Directeur(trice) d'Ecole, du CEEP

Avis motivé du Chef de la Circonscription d'Education de Base

Avis motivé du/de la Directeur(trice) Provincial(e) de l'Education préscolaire, primaire et non formelle

Avis motivé du/de la Directeur(trice) Régional(e) de l'Education préscolaire, primaire et non formelle

Décision du Gouverneur, Président de la commission régionale d'affectation des personnels

